

> **Quels avenir pour l'agriculture dans les espaces périurbains ?**

Ce document présente les trois étapes de la séance : étape 1 (pages 1 à 7), étape 2 (pages 8 à 10) et étape 3 (pages 11 et 12).

> 1. étape de travail individuel sur les documents (15 min.) :

On soumet les élèves à :

- des documents communs,
- mais des questions différenciées (voir pages suivantes).

Quels avenir pour l'agriculture périurbaine ?

- Document 1 : AFP, « En Île-de-France, le recul des terres agricoles alarme le monde paysan », 31 août 2018

Elles perdent du terrain chaque année au profit de la ville et des zones commerciales. En Île-de-France, la disparition progressive des terres agricoles inquiète le monde paysan, qui s'alarme de la pression foncière liée à l'étalement urbain.

Parcelles coupées en deux par des infrastructures routières, champs dévorés par les lotissements... « L'agglomération parisienne avance comme un rouleau compresseur. Ça fait des années que ça dure mais plus le temps passe, plus c'est inquiétant », soupire Damien Greffin, président de la Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles (FDSEA) d'Île-de-France.

Chaque année, la région perd ainsi entre 1.000 et 2.500 hectares de terres cultivables, au gré de la conjoncture économique. Et la tendance ne devrait pas s'inverser prochainement, à en juger par les projets en cours.

- Document 2 : « L'agriculture périurbaine en Guyane », Assemblée nationale, rapport d'information, n° 1510, novembre 2013

Nous sommes confrontés, notamment dans les zones périurbaines, à la rétention de terrains, soit dans un but de spéculation (1), soit parce qu'ils font l'objet d'une indivision. Les propriétaires ne veulent pas que soit entravée leur liberté de spéculation [...].

Il arrive que de grands propriétaires, possédant par exemple une centaine d'hectares, fassent venir un géomètre qui découpe des lots d'un, 2 ou 3 hectares. Ils les vendent à des personnes qui ne sont pas agriculteurs, qui construisent, le plus souvent en toute illégalité, une maison – en général une résidence d'habitation principale. Comme ces personnes sont propriétaires et que les constats de constructions illégales en Guyane sont relativement nombreux, au bout de quelques années, des pans entiers d'espaces périurbains basculent du monde agricole en zone semi-denses.

(1) Spéculation : activité consistant à tirer profit par anticipation de l'évolution du niveau général des prix.

- Document 3 : Hendrick Delaire, « Chelles : bientôt des vignes, des maraîchages et de l'écopâturage sur le Mont-Guichet », *Le Parisien*, 12 décembre 2018

Manger des légumes et boire du vin (*), produits à deux pas de chez eux, c'est ce que pourront bientôt faire les habitants de Chelles avec l'installation de trois exploitants agricoles sur le secteur du Mont-Guichet. C'est sur cette colline que s'installeront dès le mois d'avril 2019 un viticulteur, une maraîchère et un éleveur faisant de l'écopâturage. Surplombant les communes de Chelles et de Gagny (Seine-Saint-Denis), les près de 100 hectares de terrains agricoles et d'espaces boisés ou naturels du Mont-Guichet sont gérés par l'Agence des espaces verts (AEV) de la région Île-de-France [...]. L'objectif principal est de permettre la vente directe de produits bio en circuit court et ainsi promouvoir une chaîne alimentaire de la fourche à la fourchette. L'objectif second est d'être une vitrine de l'agriculture périurbaine [...]. Une maraîchère s'implantera aussi sur le site. [Elle] espère à terme approvisionner 71 familles chelloises à raison d'un demi-panier par semaine en vente directe mais aussi via une association pour le maintien d'une agriculture paysanne (Amap).

(*) À consommer avec modération.

- Document 4 : Affiche de la fête de l'agriculture de Limonest (métropole de Lyon, 2018)



Note : le programme de la fête prévoit démonstrations culinaires, visites d'exploitation, ateliers maquillage, remise de prix agricole, concert de jazz manouche, apéritif...

> CONSIGNES :

- 1- Dans les consignes ci-dessous, encadrez le verbe et soulignez les mots clés sur lesquels porte le travail.
- 2- Nommez et localisez les territoires concernés.
- 3- Identifiez les acteurs cités.
- 4- Décrivez la situation de l'agriculture dans le document 1.
- 5- Mettez le document 1 en relation avec le document 2 et le document 3. Lequel présente une situation similaire ? Lequel présente une situation différente ?
- 6- Comparez les documents 3 et 4. Quels points communs pouvez-vous établir entre eux ?
- 7- Identifiez les points communs et les différences entre les évolutions de l'agriculture périurbaine en France et les évolutions générales de l'agriculture dans le monde.

Quels avenir pour l'agriculture périurbaine ?

- Document 1 : AFP, « En Île-de-France, le recul des terres agricoles alarme le monde paysan », 31 août 2018

Elles perdent du terrain chaque année au profit de la ville et des zones commerciales. En Île-de-France, la disparition progressive des terres agricoles inquiète le monde paysan, qui s'alarme de la pression foncière liée à l'étalement urbain.

Parcelles coupées en deux par des infrastructures routières, champs dévorés par les lotissements... « L'agglomération parisienne avance comme un rouleau compresseur. Ça fait des années que ça dure mais plus le temps passe, plus c'est inquiétant », soupire Damien Greffin, président de la Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles (FDSEA) d'Île-de-France.

Chaque année, la région perd ainsi entre 1.000 et 2.500 hectares de terres cultivables, au gré de la conjoncture économique. Et la tendance ne devrait pas s'inverser prochainement, à en juger par les projets en cours.

- Document 2 : « L'agriculture périurbaine en Guyane », Assemblée nationale, rapport d'information, n° 1510, novembre 2013

Nous sommes confrontés, notamment dans les zones périurbaines, à la rétention de terrains, soit dans un but de spéculation (1), soit parce qu'ils font l'objet d'une indivision. Les propriétaires ne veulent pas que soit entravée leur liberté de spéculation [...].

Il arrive que de grands propriétaires, possédant par exemple une centaine d'hectares, fassent venir un géomètre qui découpe des lots d'un, 2 ou 3 hectares. Ils les vendent à des personnes qui ne sont pas agriculteurs, qui construisent, le plus souvent en toute illégalité, une maison – en général une résidence d'habitation principale. Comme ces personnes sont propriétaires et que les constats de constructions illégales en Guyane sont relativement nombreux, au bout de quelques années, des pans entiers d'espaces périurbains basculent du monde agricole en zone semi-denses.

(1) Spéculation : activité consistant à tirer profit par anticipation de l'évolution du niveau général des prix.

- Document 3 : Hendrick Delaire, « Chelles : bientôt des vignes, des maraîchages et de l'écopâturage sur le Mont-Guichet », *Le Parisien*, 12 décembre 2018

Manger des légumes et boire du vin (*), produits à deux pas de chez eux, c'est ce que pourront bientôt faire les habitants de Chelles avec l'installation de trois exploitants agricoles sur le secteur du Mont-Guichet. C'est sur cette colline que s'installeront dès le mois d'avril 2019 un viticulteur, une maraîchère et un éleveur faisant de l'écopâturage. Surplombant les communes de Chelles et de Gagny (Seine-Saint-Denis), les près de 100 hectares de terrains agricoles et d'espaces boisés ou naturels du Mont-Guichet sont gérés par l'Agence des espaces verts (AEV) de la région Île-de-France [...]. L'objectif principal est de permettre la vente directe de produits bio en circuit court et ainsi promouvoir une chaîne alimentaire de la fourche à la fourchette. L'objectif second est d'être une vitrine de l'agriculture périurbaine [...]. Une maraîchère s'implantera aussi sur le site. [Elle] espère à terme approvisionner 71 familles chelloises à raison d'un demi-panier par semaine en vente directe mais aussi via une association pour le maintien d'une agriculture paysanne (Amap).

(*) À consommer avec modération.

- Document 4 : Affiche de la fête de l'agriculture de Limonest (métropole de Lyon, 2018)



Note : le programme de la fête prévoit démonstrations culinaires, visites d'exploitation, ateliers maquillage, remise de prix agricole, concert de jazz manouche, apéritif...

> CONSIGNES :

- 1- Dans les consignes ci-dessous, encadrez le verbe et soulignez les mots clés sur lesquels porte le travail.
- 2- Décrivez les territoires concernés.
- 3- Caractériser les relations entre les acteurs cités dans les documents.
- 4- Expliquez l'évolution de la place de l'agriculture dans le document 1.
- 5- Comment expliquez-vous la différence de points de vue entre les documents 1, 2 et 3 ?
- 6- Confrontez les documents 3 et 4. Quels liens pouvez-vous établir entre eux ?
- 7- Comparez les évolutions de l'agriculture périurbaine en France aux évolutions générales de l'agriculture dans le monde.

TRAVAIL SUR LES CONSIGNES

Comparatif des consignes

Version 1	Version 2
<p>1- Dans les consignes ci-dessous, encadrez le verbe et soulignez les mots clés sur lesquels porte le travail.</p> <p>2- Nommez et localisez les territoires concernés.</p> <p>3- Identifiez les acteurs cités.</p> <p>4- Décrivez la situation de l'agriculture dans le document 1.</p> <p>5- Mettez le document 1 en relation avec le document 2 et le document 3. Lequel présente une situation similaire ? Lequel présente une situation différente ?</p> <p>6- Comparez les documents 3 et 4. Quels points communs pouvez-vous établir entre eux ?</p> <p>7- Identifiez les points communs et les différences entre les évolutions de l'agriculture périurbaine en France et les évolutions générales de l'agriculture dans le monde.</p>	<p>1- Dans les consignes ci-dessous, encadrez le verbe et soulignez les mots clés sur lesquels porte le travail.</p> <p>2- Décrivez les territoires concernés.</p> <p>3- Caractériser les relations entre les acteurs cités dans les documents.</p> <p>4- Expliquez l'évolution de la place de l'agriculture dans le document 1.</p> <p>5- Comment expliquez-vous la différence de points de vue entre les documents 1, 2 et 3 ?</p> <p>6- Confrontez les documents 3 et 4. Quels liens pouvez-vous établir entre eux ?</p> <p>7- Comparez les évolutions de l'agriculture périurbaine en France aux évolutions générales de l'agriculture dans le monde.</p>

> Consignes possibles (tableau des capacités) :

- Nommer et localiser le territoire concerné,
- Identifier et nommer les acteurs-clés,
- Mettre [un phénomène] en perspective : a. décrire ; b. caractériser ; c. expliquer,
- Mettre en relation des faits (opposer doc. 1 et doc. 2),
- Mettre en œuvre le changement d'échelle (comparer les phénomènes régionaux et locaux : cf doc. 1 et doc. 2),
- Confronter le savoir acquis et ce qui est lu (en invitant à réactiver des connaissances des deux séances précédentes : ex. la multifonctionnalité du périurbain vue en première heure),
- Savoir lire, comprendre et critiquer un document iconographique (doc. 3) : a. décrire ; b. caractériser ; c. expliquer,
- Procéder à l'analyse critique d'un document,
- Justifier.

> 2. Étape de mise en commun (25 min.) :

- interroger les élèves en confrontant les réponses, différentes selon les versions,
- prise de conscience que la consigne guide le travail,
- compléter le tableau qui suit, au fur et à mesure avec les élèves. Document réutilisable, qui peut être complété, amendé... au fil de l'année,
- accepter que les élèves utilisent aussi « leurs mots ».

> En toile de fond, les possibles épreuves de baccalauréat.

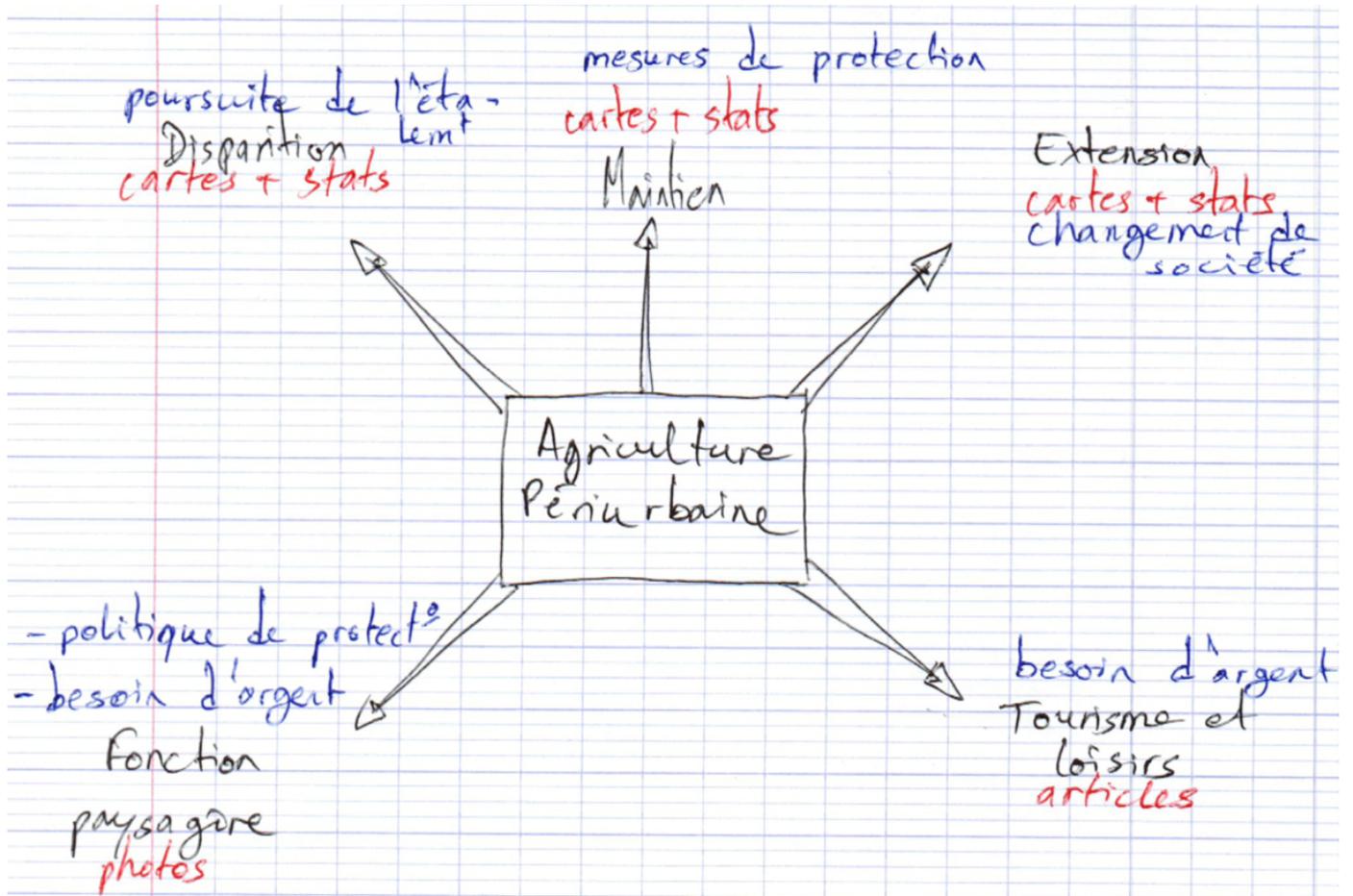
Consigne	Ce que je dois faire...	Ce dont j'ai besoin... (Document, méthodes, connaissances...)	Les pièges à éviter...
Nommer			
Localiser			
Identifier			
Décrire			
Caractériser			
Expliquer			
Justifier			
Analyser (« Analyse critique »)			
Mettre en relation (« comparer »)			
Confronter			
Émettre des hypothèses			

EXEMPLE DE PRODUCTION

Décrire	Dire, à quoi ça ressemble, quelle apparence ça a.	Documents	Aller trop vite, être imprécis
Caractériser	Donner les caractéristiques	Documents + connaissances	Oublier le + important, ne donner que les détails
Expliquer	Chercher les causes	Documents + connaissances	Décrire au lieu d'expliquer

> 3. Synthèse (10 min.) :

- Réalisation d'une trace écrite de synthèse,
- Travail sur la capacité : « émettre une hypothèse », en cours dialogué. Au vu de ce qui a été vu dans les documents, « quels sont les avenir possibles pour agriculture périurbaine ? » (titre du polycopié).
- Noter les différentes idées sous la forme d'une carte mentale et, pour chaque hypothèse, préciser :
 - réalisation dépend de... : « possible si... »,
 - hypothèse peut être vérifiée avec... : « vérifiable par... ».
- Tous les scénarios ne peuvent évidemment pas être envisagés. Il s'agit de poser une démarche, réutilisable par les élèves.



> TEXTES PLUS COMPLETS, à destination des enseignants

- Document 1 : AFP, « En Île-de-France, le recul des terres agricoles alarme le monde paysan », 31 août 2018

Elles perdent du terrain chaque année au profit de la ville et des zones commerciales. En Île-de-France, la disparition progressive des terres agricoles inquiète le monde paysan, qui s'alarme de la pression foncière liée à l'étalement urbain.

Parcelles coupées en deux par des infrastructures routières, champs dévorés par les lotissements... « L'agglomération parisienne avance comme un rouleau compresseur. Ça fait des années que ça dure mais plus le temps passe, plus c'est inquiétant », soupire Damien Greffin, président de la Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles (FDSEA) d'Île-de-France.

Chaque année, la région perd ainsi entre 1.000 et 2.500 hectares de terres cultivables, au gré de la conjoncture économique. Et la tendance ne devrait pas s'inverser prochainement, à en juger par les projets en cours.

« Chaque commune veut son pôle d'activité, chacun veut son centre commercial », regrette Damien Greffin. « On additionne les projets qui, au final, ne sont pas tous rentables. On ferait mieux de concentrer les efforts sur certains secteurs ».

Les élus ne sont toutefois pas seuls en cause. « Si nous avons des pressions si importantes, c'est aussi de la faute de la profession, qui est la première à vouloir des terres constructibles pour se faire ou se refaire une santé », pointe Jacques Porcher, de la Confédération paysanne. Quand une terre est constructible, le prix du mètre carré s'envole. Et pour nombre d'agriculteurs, notamment les retraités qui ont de petites pensions, il est tentant de poursuivre une stratégie spéculative... quitte à accroître le recul de la campagne.

- Document 2 : « L'agriculture périurbaine en Guyane », Assemblée nationale, rapport d'information, n° 1510, novembre 2013

Nous sommes confrontés, notamment dans les zones périurbaines, à la rétention de terrains, soit dans un but de spéculation, soit parce qu'ils font l'objet d'une indivision. Les propriétaires ne veulent pas que soit entravée leur liberté de spéculation [...]

Aujourd'hui, le ministère de l'Agriculture indique que l'EPAG [Établissement Public d'Aménagement de la Guyane] n'est pas forcément le meilleur outil pour mettre en œuvre le droit de préemption. Sauf qu'il n'y a pas d'autre organisme compétent pour le faire. Voilà pourquoi, malheureusement, le mitage des espaces périurbains se poursuit.

Il arrive que de grands propriétaires, possédant par exemple une centaine d'hectares, fassent venir un géomètre qui découpe des lots d'un, 2 ou 3 hectares. Ils les vendent à des personnes qui ne sont pas agriculteurs, qui construisent, le plus souvent en toute illégalité, une maison – en général une résidence d'habitation principale. Comme ces personnes sont propriétaires et que les constats de constructions illégales en Guyane sont relativement nombreux, au bout de quelques années, des pans entiers d'espaces périurbains basculent du monde agricole en zone semi-denses.

- Document 3 : Hendrick Delaire, « Chelles : bientôt des vignes, des maraîchages et de l'écopâturage sur le Mont-Guichet », *Le Parisien*, 12 décembre 2018

Manger des légumes et boire du vin (*), produits à deux pas de chez eux, c'est ce que pourront bientôt faire les habitants de Chelles avec l'installation de trois exploitants agricoles sur le secteur du Mont-Guichet. C'est sur cette colline que s'installeront dès le mois d'avril 2019 un viticulteur, une maraîchère et un éleveur faisant de l'écopâturage. Surplombant les communes de Chelles et de Gagny (Seine-Saint-Denis), les près de 100 hectares de terrains agricoles et d'espaces boisés ou naturels du Mont-Guichet sont gérés par l'Agence des espaces verts (AEV) de la région Île-de-France [...].

L'objectif principal est de permettre la vente directe de produits bio en circuit court et ainsi promouvoir une chaîne alimentaire de la fourche à la fourchette. L'objectif second est d'être une vitrine de l'agriculture périurbaine.

« J'aurais pu m'installer plus loin de Paris mais je voulais vraiment m'inscrire dans le cadre de cette agriculture périurbaine [...] », explique Pierric Petit, le futur viticulteur de 53 ans, qui s'est tourné vers le vin après une reconversion. À terme il exploitera une parcelle de dix hectares [...]. Dans six ou sept ans, le viticulteur espère produire 30.000 bouteilles par an d'un vin d'indication géographique protégée, qui sera vendu sur place ou via un réseau de cavistes.

Une maraîchère s'implantera aussi sur le site. [Elle] espère à terme approvisionner 71 familles chelloises à raison d'un demi-panier par semaine en vente directe mais aussi via une association pour le maintien d'une agriculture paysanne (Amap).

Les exploitants doivent également bâtir à leurs frais un local de stockage pour leur matériel ainsi qu'un bâtiment pour la réception du public. Des équipements pour lesquels ils souhaiteraient obtenir un coup de pouce de la municipalité ou de l'intercommunalité.

(*) *À consommer avec modération.*